



COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

www.coceta.org



MAINTIEN DE L'AEROPORT NANTES-ATLANTIQUE : UNE DECISION CONTRE-NATURE

Le COCETA fait le show le 13 mars 2024, lors de la journée nationale et européenne des survols.

RENDEZ-VOUS A 15H AU MIROIR D'EAU A NANTES, POUR UNE PARADE. ORGANISEE POUR LA CIRCONSTANCE.

Le COCETA a fait le choix cette année de participer à la journée de mobilisation pour le plafonnement du trafic aérien organisée par L'UFCNA et le réseau européen Rester sur Terre en recentrant ses messages sur la spécificité de l'aéroport de Nantes-Atlantique et l'impact des nuisances aériennes sur la Santé. Le plafonnement est une nécessité qui contribue à apporter une réponse à ces nuisances – elle n'est pas la seule – et nos juristes ont démontré que la réglementation nationale et européenne favorisent plus le développement de l'aérien que son contrôle dans l'intérêt de la santé publique et de l'environnement. Il s'agit pour nous d'une action nécessaire dont les résultats s'inscrivent sur le long terme.

L'UFCNA et le réseau européen Rester sur Terre organisent une journée de mobilisation pour le plafonnement du trafic aérien . Le 15 mars, l'UFCNA participera à la délégation des représentants d'aéroports qui convergeront vers Paris. Un rendez-vous a été demandé au nouveau ministre délégué chargé des Transports, Patrice Vergriete.

La portée d'une telle démarche met en lumière la problématique de l'aéroport de Nantes-Atlantique, symbole malgré lui, de l'incongruence d'une certaine forme de lutte écologique inachevée, nous faisons référence au fiasco de l'aéroport de Notre Dame-Des-Landes (NDDL), compte-tenu de la réalité que nous subissons faute de réflexions constructives et objectives. Quand l'intérêt d'un petit nombre (politiciens, investisseurs...), va à l'encontre de l'intérêt général.

D'autres acteurs se mobiliseront sur le sujet, l'association ALTERNATIBA notamment, membre du réseau Rester sur Terre, qui assurera sa propre animation à partir de 17h30.

Nous partageons le fait que le projet actuel soutenu par la DGAC avec l'appui de la Préfecture n'est pas envisageable en l'état. Contrairement à ALTERNATIBA et au réseau écologiste, nous militons pour

que toutes les hypothèses soient étudiées, outre un plafonnement que nous imaginons difficile à mettre en œuvre de manière pérenne, sauf à réduire l'infrastructure. Parmi elles, il est nécessaire d'envisager un aéroport sur un autre site, plus adapté, une renaturation du site actuel et la rationalisation des aéroports du grand ouest et des régions limitrophes.

DEMARRAGE DE LA PARADE DU COCETA A 15H00 AU MIROIR D'EAU A NANTES POUR SE RENDRE A 17H30 PLACE ROYALE

La mobilisation est prévue de 15h à 18h environ. Plus de 50 personnes seront mobilisées pour une chorégraphie illustrant les nuisances aériennes. **La population est invitée à se joindre au cortège. De nombreuses personnes se sont déjà exprimées pour se joindre à nous.**

Déroulement :

- Rendez-vous le 13 Mars à 15h au miroir d'eau, en face du château des ducs, à Nantes, pour l'installation : déguisement et mise en scène sur place (scénographie).
- Marche jusqu'à la place du Commerce : mise en scène
- Marche jusqu'à la place Royale : mise en scène.
- Mot du président et FIN.

Un stand est prévu dès 15h30 sur la place Royale : immersion virtuelle du survol sur Nantes et renseignements du public.

L'IMPACT DES NUISANCES DU TRAFIC AERIEN SUR LA SANTE RECONNU

A l'heure de la rédaction du PPBE et de la mise à jour du PEB (datant de 2004), la DGAC s'acharne à ne pas respecter les directives européennes visant la protection des riverains et à minimiser l'impact du développement du trafic aérien de l'aéroport de Nantes Atlantique sur la population. Son objectif est de justifier le maintien possible de cette infrastructure sur son site actuel. A cela, s'ajoutent des exemples récents qui montrent une volonté de passer outre les différentes recommandations de l'OMS¹ et d'un principe de précaution que nous appelons de nos vœux.

L'OMS a produit des recommandations en matière d'exposition au bruit de la population². **Le COCETA, dans le cadre des travaux d'actualisation du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) dédié à l'aéroport de Nantes Atlantique, exige que ces préconisations soient prises en compte et en particulier, la mise en application de la directive européenne 2020/367 pour le bruit aérien .** Celle-ci définit 3 indicateurs dont 2 applicables à l'aérien :

- HA : « High Annoyance » (forte gêne) – dès 45 dB LDen
- HSD : High Sleep Disturbance (fortes perturbations du sommeil) – dès 40 dB Ln

La DGAC, en restreignant les zones de calcul à 50 et 55 dB, passe sous silence la directive et masque l'impact sanitaire des aéroports sur une partie du territoire alors que cet impact est connu et reconnu par l'OMS et l'UE.

Le maintien de l'aéroport de Nantes Atlantique sur son site actuel et la volonté de doubler le trafic aérien est incompatible avec la protection des 100 000 citoyens survolés à basse altitude ainsi que la préservation du Lac de Grand Lieu. **Désastre écologique et sanitaire en vue.** On ne peut continuer à

¹ L'arrêté modificatif portant sur le couvre-feu de l'aéroport de NA, les travaux initiés pour l'amise à jour du PPBE et les hypothèses pris en compte pour l'étude d'approche équilibrée....

² [Lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement dans la Région européenne : Lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement dans la Région européenne \(who.int\)](#)

nier les effets délétères sur la Santé de l'exposition aux nuisances du trafic aérien et on ne peut continuer à ignorer son impact sur le changement climatique.

La France n'a pas été pionnière pour la reconnaissance des méfaits du bruit des avions sur la santé mais il faut saluer l'enquête épidémiologique française DEBATS (octobre 2020). Selon les conclusions de cette étude une augmentation de l'exposition au bruit des avions de 10 décibels (tous les 3 dB, l'énergie sonore double) est associée à un risque de mortalité plus élevé de 18 % pour l'ensemble des maladies cardiovasculaires, de 24 % pour les seules maladies cardiaques ischémiques (arrêt ou insuffisance de la circulation sanguine quelque part dans le corps) et de 28 % pour les seuls infarctus du myocarde.

L'IMPACT DU TRAFIC AERIEN SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST EGALEMENT IDENTIFIE

<https://presse.ademe.fr/2022/09/transport-aerien-3-scenarios-pour-une-transition-ecologique.html>

L'ADEME rappelle que le transport aérien français (vols intérieurs et vols internationaux au départ de France) a des impacts de plus en plus importants sur l'environnement, dans un contexte de croissance de l'activité à l'échelle mondiale. Même si les acteurs du secteur sont de plus en plus conscients et engagés en matière de transition écologique, les émissions de CO2 du secteur ont augmenté de 85% entre 1990 et 2019, et pourraient encore croître de 50% d'ici 2050 si de nouveaux leviers de décarbonation ne sont pas mobilisés.

Une réduction possible des émissions de CO2 de 75%

Si la France a déjà commencé à mobiliser certains des leviers de décarbonation du secteur aérien, et si les acteurs de la construction aéronautique poursuivent leurs travaux pour apporter les solutions technologiques, les efforts doivent se poursuivre pour atteindre les objectifs. A travers ses scénarios, l'ADEME révèle que les émissions de CO2 des vols au départ de la France peuvent être réduites d'environ 75% entre 2019 et 2050 en mobilisant trois leviers majeurs :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique des avions ;
- le recours aux carburants durables pour baisser l'intensité carbone de l'énergie ;
- la maîtrise et réduction du trafic.

Alors que les deux premiers leviers ne produiront des effets sensibles qu'à moyen et long terme, le dernier pourrait être efficace à court terme.

Pour aller plus loin...

<https://www.ufcna.eu/spip/spip.php?article642>

https://stay-grounded.org/wp-content/uploads/2022/04/SG_Sante_FR_Corr.pdf

<https://rester-sur-terre.org/transport-aerien-un-probleme-pour-la-sante/>

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/plafonner-le-traffic-aerien-une-mesure-necessaire-pour-la-sante-et-le-climat-20240307_7MRD7FYN3NACTJYGDBPRIR2TCI/

A PROPOS DU COCETA : <https://coceta.org/>

- 1800 membres actifs (jusqu'à 4500 membres avant le COVID et la décision d'entériner le projet de réaménagement de l'aéroport) ; 8 antennes locales
- Création en mars 2018
- Association à but non lucratif, laïque et transpartisane
- Objet : Assurer la défense des intérêts des populations impactées (ou qui le seront) par les nuisances générées par l'activité aérienne et aéroportuaire. Ces conséquences portent sur l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, la santé publique, la qualité de vie....

LE PROJET PORTE PAR LE COLLECTIF :

- LE COCETA EST CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS URBAINS
- S'AGISSANT DE L'AÉROPORT DE NA, LE COCETA EST POUR UN PROJET ALTERNATIF QUI VISE EN PRIORITÉ À PRÉSERVER L'INTÉRÊT DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA POPULATION
- LE COCETA SE POSE COMME UN COLLECTIF REGROUPANT DES USAGERS EXPERTS : IL VISE A CONTRIBUER AUX DÉBATS ET A ACCOMPAGNER LES PROJETS.

CONTACTS PRESSE :

- Paolo FERREIRA, Président du COCETA, coceta@coceta.org / 06 34 22 20 74